

10822/19

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 3 juillet 2019

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 3 juillet 2019

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Proposition de virement de crédits n° DEC 13/2019 à l'intérieur de la section III
Commission - du budget général pour l'exercice 2019**

E 14127



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 1^{er} juillet 2019
(OR. en)**

10822/19

FIN 456

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Günther OETTINGER, membre de la Commission européenne
Date de réception:	28 juin 2019
Destinataire:	Monsieur Eugen Orlando TEODOROVICI, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 13/2019 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2019

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 13/2019.

p.j.: DEC 13/2019



COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 28/06/2019

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2019
SECTION III - COMMISSION TITRES: 23, 40

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 13/2019

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 4002 Réserves pour les interventions financières

ARTICLE - 40 02 42 Réserve d'aide d'urgence	CE	-80 000 000,00
---	----	----------------

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 2302 Aide humanitaire, assistance alimentaire et préparation aux catastrophes

ARTICLE - 23 02 01 Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une assistance alimentaire en fonction des besoins	CE	80 000 000,00
---	----	---------------

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

40 02 42 - Réserve d'aide d'urgence

b) Données chiffrées à la date du 13/06/2019

	CE
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	351 500 000,00
2 Virements	-125 897 884,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	225 602 116,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	225 602 116,00
6 Prélèvement proposé	80 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	145 602 116,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	22,76 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 13/06/2019	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Conformément à l'article 9 du règlement fixant le cadre financier pluriannuel, la réserve pour aides d'urgence est destinée à permettre de répondre rapidement à des besoins d'aide spécifiques de pays tiers, à la suite d'événements qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget, en priorité pour des actions à caractère humanitaire, mais aussi pour la gestion civile d'une crise et la protection civile, et pour des situations dans lesquelles les flux migratoires exercent une pression particulière aux frontières extérieures de l'Union lorsque les circonstances l'exigent.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

23 02 01 - Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une assistance alimentaire en fonction des besoins

b) Données chiffrées à la date du 13/06/2019

	CE
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 592 271 335,00
2 Virements	125 897 884,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	1 718 169 219,00
4 Crédits déjà utilisés	1 642 614 926,00
5 Crédits disponibles (3-4)	75 554 293,00
6. Renforcement demandé	80 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	155 554 293,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	5,02 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	93 908,14
2 Crédits disponibles à la date du 13/06/2019	28 001,14
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	70,18 %

d) Justification détaillée du renforcement

En République démocratique du Congo (RDC), un foyer de maladie à virus Ebola a été officiellement déclaré le 1^{er} août 2018. Depuis avril/mai 2019, la situation s'est fortement détériorée: le nombre de cas signalés a considérablement augmenté, à savoir qu'il a doublé au cours de ces deux mois par rapport aux huit premiers mois qui ont suivi l'apparition du foyer. Il s'agit du tout premier foyer dans une zone de conflit active et de la deuxième plus grande épidémie d'Ebola dans l'histoire. Le bilan au 4 juin était de 1 346 morts et plus de 2 000 cas confirmés. Le 11 juin, l'Ouganda a également confirmé son premier cas d'Ebola.

Cette épidémie vient s'ajouter à une situation déjà très précaire dans le pays: après plus de 20 années de conflit armé, on compte environ 4,8 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, dont 2,2 millions l'ont été au cours des 18 derniers mois. La RDC connaît la deuxième crise alimentaire mondiale après celle au Yémen. 13,1 millions de personnes sont confrontées à l'insécurité alimentaire à un niveau de crise et d'urgence. Le chiffre vertigineux de 5,7 millions d'enfants souffrant de malnutrition aiguë globale est à présent atteint.

Un montant de 30 millions d'EUR en crédits d'engagement est demandé en sus des 40 millions d'EUR déjà programmés pour cette crise en 2019. Ces fonds supplémentaires serviront à renforcer la réaction face à Ebola, notamment en ce qui concerne la prévention des infections et la lutte contre celles-ci, la recherche des contacts, l'épidémiologie et la surveillance, l'eau, les mesures d'assainissement et d'hygiène, la communication sur les risques, l'engagement communautaire et la mobilisation sociale, la coordination, la gestion de l'information et la logistique. L'intervention actuelle accuse déjà un déficit de financement de 65 millions d'USD.

Les pays de la Corne de l'Afrique (Somalie, Éthiopie, Kenya et Ouganda) sont confrontés à la perspective d'une grave sécheresse, après deux saisons des pluies consécutives qui étaient peu marquées. En conséquence, les récoltes seront perdues et il y aura une détérioration des pâturages et des réserves d'eau disponibles, ce qui affectera le bétail. Les prix des denrées alimentaires ont déjà augmenté dans toute la région, réduisant ainsi l'accès des ménages pauvres aux produits alimentaires de base. Ce phénomène risque d'accroître la migration et les conflits liés à la raréfaction des ressources. La saison actuelle est l'une des plus sèches jamais observées et, d'après les prévisions, les précipitations au cours de la seconde moitié de la saison ne seront pas suffisantes.

Les données les plus récentes font état d'une forte augmentation du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave et ayant besoin d'une aide d'urgence dans les mois à venir. Cette situation critique durera au moins jusqu'à la fin de l'année 2019. À l'heure actuelle, les personnes se trouvant en situation d'insécurité alimentaire et ayant un besoin urgent d'aide humanitaire sont au nombre de 11,1 millions, chiffre qui risque de grimper en flèche.

Compte tenu de l'ampleur sans précédent des besoins, un montant de 50 millions d'EUR en crédits d'engagement est demandé en sus des 113 millions d'EUR déjà programmés en faveur de cette crise pour 2019. Cette aide supplémentaire servira pour des virements en espèces à usages multiples, la fourniture d'une aide alimentaire d'urgence destinée à répondre aux besoins immédiats en matière de sécurité alimentaire, le traitement de la malnutrition aiguë sévère chez les enfants de moins de 5 ans, la prestation de services de santé de base, ainsi que la réhabilitation ou la fourniture de sources d'eau destinées à la consommation tant humaine qu'animale et la protection des moyens de subsistance.

À la fin du mois de mai, le taux d'exécution global pour les crédits d'engagement inscrits au chapitre 23 02 (Aide humanitaire) était de 95,7 % des crédits disponibles, tandis qu'il s'établissait à 24,2 % pour les crédits de paiement.

La réserve opérationnelle de l'aide humanitaire, qui s'établit actuellement à 61 millions d'EUR, doit être préservée pour faire face à d'autres urgences humanitaires, d'une ampleur moindre, ou à des catastrophes soudaines.

La Commission n'a pas été en mesure de trouver d'autres ressources disponibles dans la rubrique 4. Par conséquent, elle sollicite la mobilisation de la réserve d'aide d'urgence à hauteur d'un montant total de 80 millions d'EUR en crédits d'engagement pour les crises en RDC et dans la Corne de l'Afrique.

ANNEX

COMMISSION TRANSFER PROPOSALS RELATED TO THE EMERGENCY AID RESERVE IN 2019

The table below shows the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2019, which relate to the Emergency Aid Reserve (EAR), and the remaining amount of the EAR reserve following the approval of these proposals.

Transfer Ref	Content	Commitment Appropriations carried-over Reserve (EUR)	Commitment Appropriations 2019 Reserve (EUR)	Payment Appropriations 2019 Reserve (EUR)
	Initial appropriations	34 102 116	351 500 000	351 500 000
DEC 02	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for Yemen	34 102 116	45 897 884	
DEC 03	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for Venezuela		50 000 000	
DEC 04	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for South Sudan		30 000 000	
DEC 13	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for the Democratic Republic of Congo and countries in the Horn of Africa		80 000 000	
	Total transfer proposals	34 102 116	205 897 884	0
	Remainder	0	145 602 116	351 500 000
	Total remainder of commitment appropriations	145 602 116		